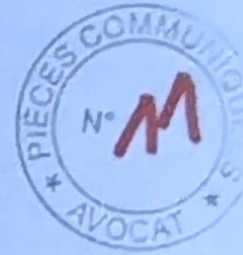




MAIRIE DE  
**BEAUCAIRE**  
Provence - Camargue



## Plan commerce *Ambition*

- Une stratégie
- Des remises de 30% sur les loyers
- Des partenariats structurants
- Le lancement d'un site de vente en ligne
- Des subventions pour le mobilier de terrasse
- Des subventions pour les enseignes et devantures commerciales
- Une exonération des redevances de terrasses et des loyers
- Un soutien financier inédit aux commerces
- 15.000 euros de bons d'achat
- Un accompagnement personnalisé

La municipalité a une action volontariste depuis 2014 et celle-ci porte ses fruits.  
La stratégie enclenchée porte une vision à court, moyen et long terme.

Dans une période économique difficile en raison de la situation sanitaire et dans le cadre de la poursuite de sa stratégie, la municipalité présente son « Plan commerce Ambition », qui a pour but d'acter et de présenter les actions reconduites et les nouvelles mises en place.

### La stratégie

Depuis 2014, la municipalité a décidé de « mettre la main » sur de nombreux locaux vacants en centre-ville (en louant les locaux ou en les achetant) afin de les maîtriser et répondre à la nécessité d'offrir une diversité commerciale.

La commune a par ailleurs défini les axes du centre-ville sur lesquels l'activité commerciale est souhaitée, considérant la non-viabilité économique d'une présence de commerces sur les autres axes. En 2016, la ville a par ailleurs approuvé son nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de le mettre en cohérence avec l'époque actuelle et afin d'empêcher la réalisation de nouvelles zones commerciales pour que la politique volontariste se concentre sur les zones commerciales existantes.

Dans le cadre de sa stratégie et pour accentuer la compétitivité de la commune, la municipalité a approuvé un dispositif de remise de 30% sur les loyers les deux premières années pour toute

Installation de nouveaux commerces sur le périmètre du centre ancien dans les locaux loués ou sous-loués par la Mairie.

La stratégie municipale passe aussi par le moyen/long terme avec la création d'un nouveau quartier en centre-ville, le quartier « Sud Canal », qui sera composé d'environ 350 logements neufs, de qualité. Pour ce faire la municipalité a beaucoup investi depuis 2014 et un traité de concession a été approuvé en août 2020, ouvrant la voie aux travaux sur ce quartier.

Ce quartier, qui a notamment pour vocation d'attirer les classes moyennes mais aussi les retraités à travers une résidence seniors, dans lequel il n'y aura aucun commerce, permettra d'apporter une clientèle supplémentaire pour les commerces du centre-ville et de les irriguer davantage.

### Les axes prioritaires du centre-ville

Le commerce de centre-ville nécessite une approche particulière et une définition stricte des axes voués à accueillir des commerces afin d'éviter l'éparpillement commercial et ses conséquences négatives pour l'économie du commerce de proximité.

Les axes définis et maintenus sont :

- Le boulevard Maréchal Foch
- Le boulevard Maréchal Joffre
- Le quai Général de Gaulle
- Le quai de la Paix
- Le cours Sadi Carnot
- Le cours Gambetta
- La rue de l'Hôtel de Ville
- La place Georges Clemenceau
- La rue Nationale
- La rue Ledru-Rollin
- La place de la République

### Des mesures de soutien sur le long terme

#### Remise de 30% sur les loyers

Cette mesure applicable au centre-ville est prolongée à travers le « Plan commerce ambition » et est étendue au centre commercial de la Moulinelle, qui bénéficie d'une stratégie qui lui est propre, à travers une réhabilitation, complète prévue à l'été 2021 et portée par les copropriétaires (dont la Mairie à 90%). La participation de la Mairie (Plus de 627 000 euros) a déjà été versée au syndic.

Cette mesure de réduction des loyers sur le centre commercial de la Moulinelle s'appliquera avec les mêmes conditions que celle approuvée pour le centre-ville (Décisions n° 16-059 du 02/02/2016 et 17-120 du 27/04/2017).

#### Des partenariats structurants

La ville a un partenariat efficace avec l'UCIA (Association des commerçants), avec qui un travail étroit et collaboratif est en place, à la fois sur la stratégie commerciale et sur l'organisation des événements en centre-ville pour drainer du public et des clients.

La commune a par ailleurs souhaité établir au fil des années des partenariats avec des enseignes de la grande distribution (ex : Carrefour) afin de ne pas opposer le commerce de proximité de centre-ville et le commerce de grande distribution. Ainsi, en nouant des partenariats avec des enseignes fortes, la

ville bénéficie du flux important de clientèle de ces enseignes pour promouvoir des actions en cœur de ville.

La « Plan commerce Ambition » réaffirme la nécessité de ces partenariats afin de ne pas opposer la grande distribution au commerce de proximité et de se servir de la complémentarité de ces deux types de distribution pour en faire une force.

La ville réaffirme par ailleurs sa volonté de continuer ses partenariats avec les chambres consulaires, acteurs essentiels (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture).

#### Mise en place d'une « Market place » / [achetonsabeaucaire.fr](http://achetonsabeaucaire.fr)

Les périodes de confinement se succèdent et le commerce doit s'adapter à ce contexte sanitaire. Le Maire de Beaucaire et son adjoint délégué au commerce ont donc souhaité apporter une aide technique concrète aux commerces pour le développement de leur présence numérique via le lancement d'une plateforme en ligne locale (Une « market place »), permettant de vendre des produits en ligne, d'organiser des retraits de commande (« click and collect »), et de susciter la fréquentation physique des commerces.

S'il existe déjà plusieurs plateformes en France, l'expérience montre que les plateformes collectives locales sont les plus à même d'aider efficacement les commerces dans les villes moyennes.

La Mairie de Beaucaire a donc lancé une plateforme très complète, avec de nombreuses fonctionnalités, qui, à l'inverse de certaines solutions proposées par divers fournisseurs ou institutions, est propriété de la Mairie, ce qui permet d'être sereins quant à son avenir et de ne dépendre d'aucune organisation fragile ou précaire.

Dans sa stratégie de soutien au commerce local, la municipalité a décidé que cette plateforme serait accessible aux commerçants gratuitement, malgré le coût important d'acquisition (Près de 40.000 euros) et de gestion annuelle pour la ville.

Cette plateforme a pour ambition de perdurer, même après la crise, et de permettre d'accentuer la visibilité des commerçants sur internet, mais aussi d'augmenter la fréquentation physique dans les magasins. Cette plateforme convient à tout type de commerces et activités (y compris les restaurants via des réservations de tables par exemple, les coiffeurs pour prise de rendez-vous, les artisans pour y proposer des devis,...).

Les agriculteurs de la commune peuvent également bénéficier de cette solution numérique et proposer leurs productions.

#### Subventions pour le mobilier de terrasse en centre-ville

Le centre-ville de Beaucaire est classé Site Patrimonial Remarquable. Dans le cadre de son soutien au commerce local et à l'embellissement des espaces publics, la commune lance, à travers son « Plan commerce Ambition » un dispositif de subventions aux dépenses d'investissement relatives à l'acquisition de mobilier de terrasse. Les établissements concernés pourront ainsi bénéficier d'une aide de maximale de 5.000 euros par période de 5 ans.

Sont éligibles à cette subvention les commerces situés en centre-ville (bars, restaurants, salons de thé,...) bénéficiant d'une autorisation d'occupation du domaine public pour une terrasse à la date de la demande.

La subvention pourra atteindre 5.000 euros, mais ne pourra excéder 80% du montant dépensé par le

Envoyé en préfecture le 22/12/2020  
Reçu en préfecture le 22/12/2020  
Affiché le **SLD**  
ID : 036-213000326-20201218-DEL25\_142-D6

commerçant. Celle-ci sera versée sur présentation des factures. Chaque commerçant concerné pourra en bénéficier tous les 5 ans.

Un accord préalable formel et écrit devra impérativement être donné par la Mairie après validation des choix esthétiques par celle-ci. Le commerçant devra prendre en compte les demandes de la commune afin qu'une unité esthétique soit respectée sur la commune.

Seuls des matériaux nobles et des coloris cohérents avec le site patrimonial remarquable seront autorisés. Cette aide exceptionnelle s'applique aux mobiliers (tables, chaises), ainsi qu'aux autres éléments de terrasses (parasols, mobilier d'appoint, jardinières de décoration).

#### Subventions enseignes et devantures commerciales

Dans le cadre de sa grande opération visant à améliorer le cadre de vie et la mise en valeur du centre ancien, la municipalité attribue des subventions importantes pour soutenir financièrement les propriétaires d'immeubles dans leurs efforts de restauration des façades.

Ce dispositif concerne également directement les commerçants avec un volet qui leur est dédié et qui vient subventionner les enseignes et devantures commerciales (jusqu'à 30% des dépenses – Délibération n°20.096 du 07/07/2020).

La ville prévoit une enveloppe annuelle de 250.000 euros pour ce dispositif.

### Des mesures spécifiques à la période de crise du Covid-19

#### Plus de 300.000 euros versés aux commerçants

Dès le mois de mars 2020, la commune de Beaucaire a agi pour sauver les commerces de la ville en raison de la crise sans précédent traversée.

Ainsi, deux mois de loyers ont été versés aux commerçants de la ville. Ceux qui étaient locataires de la commune ont quant à eux été exonérés sur les mois de mars et avril.

Cet effort financier exceptionnel et important pour la commune, souhaité par M. le Maire, a soutenu très concrètement et rapidement le commerce de proximité, menacé sévèrement par les périodes successives de fermetures administratives.

Un effort financier inédit en France, de plus de 300.000 euros à la charge de la Ville de Beaucaire.

#### Exonération des loyers pour le mois de novembre 2020

En raison de la deuxième vague de la Covid-19, les commerces considérés comme « non essentiels » par le gouvernement ont été contraints de fermer à nouveau.

La commune exonère donc ses locataires professionnels concernés par une fermeture administrative liée au Covid-19, pour le mois de novembre 2020.

#### Exonération des redevances de terrasses

Les différentes périodes successives de fermeture imposées aux commerces n'ont fait qu'accroître la précarité économique dans laquelle se trouvent depuis mars ces commerçants.

La commune a déjà anticipé en votant des aides individuelles importantes ciblées dès le mois de mars 2020 et le conseil municipal a agi en réduisant le montant annuel de la redevance d'occupation du domaine public pour les commerçants concernés à l'euro symbolique au titre de l'année 2020 (puisqu'elle ne permet pas la gratuité du domaine public).

La situation économique étant compliquée, la ville étend ce dispositif à l'année 2021. Un effort supplémentaire de la ville pour aider concrètement les commerçants concernés.

Envoyé en préfecture le 22/12/2020  
Reçu en préfecture le 22/12/2020  
Affiché le **SLO**  
ID : 030-213000326-20201218-DEL20\_142-DE

### 15.000 euros de bons d'achat

Dans le cadre du lancement de la plateforme de vente en ligne [achetonsabeaucaire.fr](http://achetonsabeaucaire.fr) pour les commerçants et producteurs de Beaucaire, la ville entreprend une démarche active permettant de fidéliser les clients du site et de faire connaître cette plateforme au plus grand nombre.

Ainsi, 5.000 euros de bons d'achat (100 bons de 50 euros) sont offerts aux 100 premiers clients pour un minimum d'achat de 50 euros. 10.000 euros de bons seront par ailleurs offerts courant janvier 2021 sous forme de jeux concours.

À cet effet, la commune alloue une subvention de 15.000 euros à l'UCIA (association des commerçants) qui se chargera ensuite de générer les bons d'achat auprès du prestataire en charge de la gestion des paiements du site.

### Un accompagnement

La Mairie de Beaucaire accompagne les commerçants au quotidien, ainsi que les porteurs de projets dans toutes les étapes.

Commerçants et futurs commerçants bénéficient donc d'un accompagnement personnalisé, de conseils gratuits et d'expertise commerciale et marketing.

À cet effet, un nouveau manager du commerce, par ailleurs animateur du site [achetonsabeaucaire.fr](http://achetonsabeaucaire.fr), a été recruté en octobre dernier. Titulaire d'un master en commerce ainsi que d'un MBA (master) en marketing et management, il était ces dernières années responsable d'un service commercial et marketing.